



SPIP 83 : Nouvelle sortie de route du DFSPIP !

L'équipe du MO de Draguignan n'accepte pas les derniers échanges de mail avec le DFSPIP 83.

En cause un mail de ce cadre daté du 18/12/2024 qui restructure le service et confère à une CPIP de grade exceptionnel des missions de chef de service pour le pilotage et le suivi du dispositif CJPP, démarche initiée sur l'antenne avec l'objectif de seconder les cadres sur des thématiques transverses.

Ce point n'a jamais été abordé en réunion d'équipe et n'a jamais fait l'objet d'une quelconque présentation aux agents préalable à un vote en CSA. Il a donc légitimement soulevé des questionnements de la part de l'ensemble des agents sur l'organisation à venir et certains agents ont demandé par un « répondre à tous » l'ajout de ce point à l'ordre du jour de la prochaine réunion de service.

Il était question uniquement de savoir comment allait se décliner ce poste, ses impacts sur l'organisation du service et obtenir des précisions sur les orientations de PPSMJ par les CPIP.

S'en est suivi une réponse du DFSPIP des plus inadaptées et extrêmement virulente. Au lieu d'y voir la volonté de l'équipe de s'associer à cette toute nouvelle structuration d'équipe, qui rappelons le, n'a jamais cherché à remettre en cause les nouvelles missions de la collègue CPIP classe exceptionnelle, le DFSPIP 83 a préféré y voir un acte d'insubordination caractérisé et de défiance à son autorité.

En quoi la demande d'ajout d'un point à l'ODJ par un « répondre à tous » est elle inadaptée et transgressive du code de déontologie ? Il n'est plus acceptable de voir cette équipe menacée de Demande D'Explication, qui soit dit en passant, sont adressées aux agents en « répondre à tous ».

La DE répond à un **cadre administratif précis** et ne peut être utilisée par les cadres comme un outil de menace. Pour rappel, **le code de déontologie** ne doit jamais être utilisé comme une arme d'intimidation. Au contraire, il est pensé pour garantir une conduite éthique, juste et professionnelle des agents (tous corps confondus) dans l'exercice de leurs fonctions et repose sur 6 principes fondamentaux que nous serions fort aise de rappeler à ce cadre.

Les **propos dénigrants** tenus par le DFSPIP 83 à l'égard de ceux qu'il catégorise régulièrement de « jeune professionnel, moins affirmé et en manque de repère », les **conduites infantilisantes** tenues en réunions ou au détour des couloirs et la **posture de despote** ne sont plus acceptables et doivent cesser sur le champ. Elles caractérisent des **abus de pouvoir** !

Il est grand temps que la DISP PACA CORSE se saisisse de ces dérapages réguliers déjà dénoncés et mette fin à ce management toxique !

Les agents du MO de Draguignan et leurs collègues du Var ont le droit de travailler dans un cadre serein et sécurisant. La prévention des RPS n'est pas une option au SPIP du Var.

La CGT IP veillera à ce que de telles pratiques anti-managériales ne se reproduisent plus.

Draguignan le 20/12/2024.